

Catherine Tasca inscrit son action dans la continuité de celle de Catherine Trautmann

À l'occasion de son premier point presse après sa nomination, la nouvelle ministre de la Culture et de la Communication, Catherine Tasca a déclaré que son « action s'inscrira dans la continuité de ce qui a été entrepris depuis 1997 ». Ainsi, elle n'entend pas « modifier le projet de loi sur l'audiovisuel tel qu'il a été présenté en seconde lecture » à la fin du mois de mars dernier à l'Assemblée nationale. Rappelons que ce texte sera discuté devant le Sénat les 17 et 18 mai prochain.